

Fiche Action 1 - Développer la sensibilisation à la Biodiversité par l'animation de la « Fresque de la Biodiversité »

L'association POLLENIZ se lance le défi de former à la Biodiversité plus de 1.000 personnes d'ici au 31/12/2026 au sein de son réseau en Pays de la Loire, représentant 100 ateliers de 10 personnes. Élus et agents des collectivités territoriales, bénévoles, professionnels ou non du végétal et nos partenaires seront tous conviés à ces ateliers animé par nos Chargés de Mission, Animateurs de Collectivités et Services Civiques.

Description:

Plus de 50% des communes de la région sont adhérentes à POLLENIZ (soit 768 communes).

L'atelier de la Fresque de la Biodiversité apparait comme le meilleur outil permettant d'éveiller les consciences et de susciter l'envie d'agir envers la nature. Plus encore, POLLENIZ a la capacité à aller au-delà de cette étape et d'accompagner les participants à l'intégration des enjeux de la biodiversité dans leur zone d'action et à leur réalisation. Cela pourra se traduire par la gestion d'espace naturel (partie intégrante de nos engagements PEN), de la mise-en-place de plan de gestion, de l'organisation d'événements / de concertation sur des enjeux ciblés...

Fort de nos expériences et connaissances, nous animerons l'atelier auprès des collectivités territoriales grâce à des collaborateurs POLLENIZ formés spécifiquement. Nous renforcerons également nos équipes avec des Services Civiques dédiés qui, nous l'espérons, pourront demeurer chez nous et continuer à soutenir les actions de nos adhérents envers la Biodiversité.

Afin de pouvoir proposer ces ateliers conjointement à l'activité de l'association, les ateliers seront financés par les collectivités demandeuses elles-mêmes et nous essayerons de l'intégrer dans divers programmes pour en réduire la charge (ex : DIFE, partenariats, ...).

Finalité:

Comment comprendre l'intérêt de protéger la biodiversité lorsque l'on ne connait pas ce qu'elle est, son fonctionnement et ce qu'elle nous apporte au quotidien, pour mieux comprendre l'urgence à agir pour la protéger et accepter les actions à mettre en œuvre.

En formant par le jeu, l'animation « Fresque de la Biodiversité » permet d'améliorer les connaissances et de dépasser les nombreuses incompréhensions en la matière, qui reposent bien souvent sur une simple méconnaissance de la Biodiversité de manière globale.

Indicateurs:

Nombre de personnes ayant fait un atelier « Fresque de la biodiversité » et de collectivités (ou entreprises) touchées

Liens avec les politiques de protection de la Biodiversité en vigueur :

La démarche de sensibilisation à la biodiversité, à travers l'atelier de la Fresque de la Biodiversité s'inscrit dans la Stratégie Régionale de Biodiversité (SRB) des Pays de la Loire 2024-2030, Axe 4 **MOBILISER:**

- action 11, ambition "500 opérations de sensibilisation par an", mesure 33;
- action 12, étape 3, mesure 32.

Cela s'intègre également dans :

- la Stratégie Nationale de Biodiversité (SNB) 2030, axe 3, Mobiliser les citoyens tout au long de la vie, mesure 32, 33, 34 et 35;
- les Objectifs de Développement Durable (ODD) : objectifs 11 "Villes et Communautés Durables", 12 "Vie Terrestre" et 17 "Partenariat pour la réalisation des objectifs".

Fiche Action 2 - Former nos collaborateurs et bénévoles à la détection et au signalement d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Notre objectif est de former 50% des bénévoles du réseau POLLENIZ (soit 1.500 personnes) à l'identification et au signalement des EEE en Pays de la Loire d'ici au 31/12/2026, et l'ensemble des collaborateurs POLLENIZ d'ici au 30/06/2025.

Description:

Par ses compétences acquises, ses actions et son réseau d'opérateurs bénévoles, POLLENIZ intervient déjà pour mieux gérer les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), déjà présente sur le territoire régional des Pays de la Loire ou qui pourrait s'implanter à court terme.

Dans ce cadre, nous faisons face au besoin évident de renforcer nos moyens de lutte pour réduire la pression des EEE sur la biodiversité locale. L'objectif est d'améliorer notre capacité d'intervention et de raccourcir la durée de détection d'une espèce.

S'appuyant sur notre présence forte sur le terrain, il s'agit, par la formation de nos membres à leur reconnaissance, d'améliorer l'information sur la présence et l'apparition d'EEE dans les territoires. Cela se présentera en 2 temps d'une heure chacun :

- Une introduction aux EEE pour comprendre les enjeux, la façon dont ces espèces deviennent exotiques et envahissantes, les règlementations et les listes d'espèces existantes.
- Un focus territorial pour approcher les espèces implantés, proches ou potentiel, incluant leur biologie et leur identification, la cartographie d'implantation (quand cela est disponible), leur signalement et les méthodes de lutte existantes.

Intégrée au plan interne de formation du personnel et des bénévoles, cela ne nécessitera pas de financement complémentaire spécifique. Cet objectif s'ajoutera aux formations déjà en place dans le cadre de la lutte contre les EEE et donc son coût sera intégré aux financements déjà mobilisés pour ces actions.

Finalité:

Il s'agit d'élargir nos capacités de détection des Espèces Exotiques Envahissantes. Détecter au plus tôt possible les EEE présentes sur notre territoire, cause importante de perte en biodiversité, favorise une réponse plus rapide et donc plus efficace pour réduire la pression EEE sur la biodiversité endémique.

Nous avons prévu de former 100% de nos collaborateurs (40 personnes) et 50% de nos bénévoles (1.500 personnes) aux fonctionnements des EEE, à l'identification des EEE déjà présentes ou potentielles en Pays de la Loire. Très présents sur le terrain lors notamment de leurs opérations de lutte contre les EEE, les bénévoles nous permettront d'améliorer le signalement et la cartographie de présence des EEE auprès des organismes compétents ; et bien évidemment d'intervenir plus rapidement si besoin pour éviter leur dispersion.

Indicateurs:

Nombre de collaborateurs et de bénévoles formés à l'identification des EEE Quantité et qualité des données recueillies

Liens avec les politiques de protection de la Biodiversité en vigueur :

Nos actions de formations aux EEE contribuent :

- à la Stratégie Régionale de Biodiversité (SRB) des Pays de la Loire 2024-2030, Axe 2, Action 6, étape 4;
- à la Stratégie Nationale de Biodiversité (SNB) 2030 : Axe 1 Réduire les pressions sur la biodiversité, sous-axe 1.1, mesure 10;
- au Plan d'action national pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes 2022-2030;
- à la Stratégie Européenne contre les EEE : Cible 12 ;
- aux Objectifs de Développement Durable (ODD) : objectifs 3 "Bonne santé et bien-être", 12 "Vie Terrestre" et 17 "Partenariat pour la réalisation des objectifs";
- à répondre au rapport de l'IPBES sur les EEE d'Octobre 2023.